



Prado, le service de retour à domicile après une hospitalisation en chirurgie orthopédique

Un rendez-vous en 3 volets

VOLET 3

Fracture par fragilité osseuse : le médecin traitant au cœur de la prévention secondaire

Pr Jean-Marc Féron, Chef du Service de Chirurgie orthopédique et traumatologie - Hôpital Saint Antoine - Paris

Prado Fragilité osseuse est le troisième volet du triptyque consacré au service d'accompagnement de retour à domicile que vous pouvez retrouver sur le site www.lequotidiendumedecin.fr. Il fait suite au volet 1 sur l'Insuffisance cardiaque et au volet 2 consacré à la BPCO.

Depuis 2016, l'action fragilité osseuse vient compléter le volet orthopédie de Prado. Ce service a pour objectif **d'éviter les récidives** et de mettre en place une **prévention secondaire** d'une éventuelle ostéoporose. Car le constat est criant : **après une fracture de fragilité**, moins de 20 % des patients ont un **traitement médicamenteux** et moins de 10 % ont une mesure de leur densité minérale osseuse (DMO). Ces fractures sont en constante augmentation et toutes grevées d'une lourde morbidité. Par ailleurs, **52 % des patients n'ont pas eu de consultation de leur médecin traitant dans le mois qui suit l'hospitalisation court séjour** (MCO).

Pour le Pr Jean-Marc Féron (Chef du Service de Chirurgie orthopédique et traumatologie - Hôpital Saint-Antoine - Paris), **le chirurgien est souvent le premier confronté au patient fracturé**. C'est pourquoi, lors de l'hospitalisation, il est le plus à même de diagnostiquer et de dépister la cause de la fragilité osseuse – qui, bien souvent, est l'ostéoporose. Il peut également **intervenir en proposant au patient d'adhérer au service Prado Fragilité osseuse**.

Ce service d'accompagnement du retour à domicile en cas de fragilité osseuse met **le médecin généraliste au cœur de la filière de soins** grâce à l'amélioration de la communication et de la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge globale post-hospitalière des fractures par fragilité. Le médecin traitant qui assure cette prise en charge peut la compléter par des soins infirmiers et/ou de masso-kinésithérapie.

Cette initiative circonscrite aux patients hospitalisés sur la base de leur adhésion volontaire semble une étape essentielle dans l'amélioration de la **prévention de toutes les fractures ostéoporotiques**.

Des outils ont été mis en place par l'Assurance Maladie* pour améliorer la prise en charge des patients présentant une fragilité osseuse :

- des fiches mémos de bonnes pratiques validées par la HAS pour les professionnels de santé,
- une brochure de suivi pour le patient remise durant l'hospitalisation.

* En partenariat avec la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique (SOFCOT), la Société française de rhumatologie (SFR) et l'Association française de lutte anti-rhumatismale (AFLAR).

Le Collège de la médecine générale (CMG) a validé le contenu médical de cette action de prévention secondaire de l'ostéoporose à domicile.

À retrouver sur www.lequotidiendumedecin.fr**

** Disponible jusqu'à fin février 2017